

ONDUFLEX COOL ROOF



Revêtement thermo-réfléchissant aux résines acryliques et siloxanes pour toitures en pente

- Haute réflectance solaire
- Réduction de l'empreinte carbone du bâtiment
- Réduit le besoin de climatisation
- Forte résistance aux UV



INFORMATIONS GÉNÉRALES

DÉFINITION

Peinture d'aspect mat, aux résines acryliques souples et siloxanes en phase aqueuse, destinée à exécuter un revêtement monocomposant à fonction spéciale sur les éléments de toiture en pente ($\geq 1\%$). Limite l'échauffement des supports sous l'effet du rayonnement solaire.

CONDITIONNEMENT

Fût de 15 L.

TEINTES

Livré en blanc.

Ne pas teinter.

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX

Neufs, de rénovation ou d'entretien.

EMPLACEMENT

À l'extérieur.

DESTINATION

Protection des éléments de toiture en pente ($\geq 1\%$).

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

CYCLE DE VIE

• FDES disponible sur la base INIES www.inies.fr ou sur www.jefco.fr.



COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) :

Valeur limite UE pour ce produit (Cat. A/i) : 140 g/l.
Ce produit contient moins de 1 g/l COV.



APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PRÉPARÉS

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable.

- Plaques ondulées / profilées en fibres-ciment.
- Revêtements bitumeux.
- Revêtements en EPDM.
- Panneaux composites bois ciment.
- Petits éléments de couverture inclinés tels que tuiles en béton, "ardoise" en fibres-ciment, tuiles en terre cuite, shingle, bardeaux bitumés.
- Plaques de couverture métalliques inclinées (type Bacacier) brutes ou prélaquées.
- Éléments de couverture inclinés en tôles d'acier galvanisé ou d'aluminium ondulées ou nervurées, bruts ou revêtus d'une peinture compatible.
- Feuilles métalliques façonnées.
- Béton et dérivés.
- Anciennes peintures compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérentes au support (de l'un des types ci-dessus) – sauf prélaquage d'usine.
- Convient aussi sur les supports identiques utilisés en bardage ou faisant un angle d'au moins 10° par rapport à la verticale (nous consulter).
- Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Les ouvrages doivent présenter une pente suffisante pour assurer l'écoulement et l'évacuation correcte des eaux pluviales sans aucune rétention d'eau. Ne pas recouvrir certains matériaux neufs avant un an, tels que les plaques en fibres-ciment ondulées ETERNIT (cf. fiches techniques des matériaux de construction). À défaut d'avoir préalablement vérifié la nature de la finition d'un élément prélaqué, il convient de vérifier l'adhérence au moyen d'un essai par quadrillage ou par traction. Cet essai, pour être significatif, doit idéalement être réalisé après complet séchage d'ONDUFLEX COOL ROOF (quinze jours minimum) et ne pas dépasser le cliché 2 selon NF EN ISO 2409. La température du support métallique devra être au moins supérieure de 3°C à celle du point de rosée pour éviter toute condensation lors de l'application. Ne pas appliquer sur support gelé ou condensant, par température inférieure à 5°C ou supérieure à 35°C, ni par humidité relative supérieure à 80%.

NETTOYAGE ET PRÉPARATION DES FONDS

Conformes au NF DTU 59.1.
Nettoyage à l'eau sous pression adaptée, éventuellement additionnée d'un détergent. Prendre les dispositions

réglementaires de traitement des déchets et de protection relatives à l'intervention sur les éléments en amiante ciment. L'entreprise devra se conformer aux exigences du décret n°2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante. Sur substrats bitumineux et sur EPDM, certains composants hydrosolubles peuvent amoindrir l'efficacité du système en le fonçant. Faire un essai de détrempe et, au besoin, isoler le support avec PRELUDE ISOLE. Lichens et moisissures : traitement avec le décontaminant EFYMURS (cf. fiche technique).
Revêtement usé adhérent avec zones dégradées (écaillage, corrosion) : Élimination des zones dégradées par grattage/brossage soigné, meulage (St 2 ou St 3) et dépolissage. Retouche des parties mises à nu avec le primaire FEU VERT 2000.

Acier galvanisé ou aluminium neufs : lessivage et rinçage à l'eau claire + dérochage + rinçage à l'eau claire, suivi d'une couche d'ADHERISOLE. Sur des toitures à faible pente, un nettoyage périodique, additionnée d'un traitement par EFYMURS, est nécessaire pour débarrasser la surface des pollutions accumulées susceptibles d'altérer l'efficacité d'ONDUFLEX COOL ROOF.

MATÉRIEL

- Brosse spéciale acrylique (petites

surfaces uniquement).

- Rouleau polyamide texturé 18 mm.
- Pistolet sans air : buses Ø 19 à 23 millimètres de pouce et filtre de 50 mailles.

NETTOYAGE DU MATÉRIEL

À l'eau, immédiatement après usage.

DILUTION : À L'EAU

- Brosse et rouleau :
 - En couche d'impression : 10 à 15 %.
 - En couche intermédiaire ou de finition : 0 à 5 %.
- Pistolet : 5 à 10 %.

CONSUMMATION

400 à 500 g/m² et par couche, soit 350 à 435 µm secs en 2 couches.

Rendement variable d'environ 20 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

TEMPS DE SÉCHAGE

(T° 23°C et HR = 50 %)

- Sec en surface : 2 h.
- Recouvrable : 24 h.
- Sec hors d'eau : 48 h (résistance à une pluie d'intensité moyenne, sans fonction d'étanchéité).



OÙ NOUS TROUVER

Siège Social :
Les Docks II
185 Chemin de Saint-Lambert
13821 LA PENNE-SUR-HUVEAUNE

NOUS CONTACTER

☎ 04 96 12 50 00
☎ 04 91 47 80 65
✉ contact@jefco.fr
🌐 www.jefco.fr

SUIVEZ-NOUS !

Nous sommes aussi
sur les réseaux sociaux !



JEFCO

Peintures

ONDUFLEX COOL ROOF

Revêtement thermo-réfléchissant aux résines acryliques et siloxanes pour toitures en pente

MODE D'APPLICATION	SUR FONDS BRUTS			SUR FONDS DE PEINTURE EN BON ETAT DE CONSERVATION	SUBJECTILES MÉTALLIQUES DE COUVERTURE APRES ÉLIMINATION DES TRACES DE CORROSION	
	FIBRES-CIMENT	BITUMINEUX ET EPDM	AUTRES		FERREUX	NON FERREUX BRUTS OU PRELAQUÉS
PREPARATION	Les fonds doivent être sains, secs, cohérents et propres à l'application. Les éventuelles aspérités ou défaut de surface du support pouvant nuire à la régularité du revêtement doivent être éliminées. La préparation doit être adaptée à l'état et à la nature du support afin d'éliminer toutes parties écaillantes, friables ou pulvérulentes et tout produit incompatible avec la finition COOL ROOF.					
IMPRESSION ⁽¹⁾	-	PRELUDE ISOLE*	IMPERPRIM E dilué ou ONDUFLEX COOL ROOF dilué	ONDUFLEX COOL ROOF	Retouches localisées au droit des points de fixation avec ALKYNOS PRIMER	Primaire d'accrochage FEU VERT 2000 ou ADHERISOLE ou PRELUDE GRIP
INTERMEDIAIRE/ FINITION ⁽¹⁾	2 couches d'ONDUFLEX COOL ROOF ⁽²⁾			1 à 2 couches d'ONDUFLEX COOL ROOF ⁽²⁾	2 couches d'ONDUFLEX COOL ROOF ⁽²⁾	

Il est impératif de consulter les Fiches Techniques des Produits cités ci-dessus avant mise en peinture. *Optionnel sur les fonds bitumeux (faire un essai de détrempe et, en cas de migration, appliquer l'impression), obligatoire sur les fonds en EPDM. ⁽¹⁾ Impressions recommandées. Autres impressions possibles (nous consulter). ⁽²⁾ Ou une double couche croisée au pistolet airless.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

APTITUDE À L'USAGE

- Fonction générale : Produit de construction ne relevant d'aucune norme ou spécification technique harmonisée.
- Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :
 - Insensibilité à l'eau.
 - Revêtement biostatique : contient un agent de préservation du feuil contre le développement des micro-organismes.
 - Apporte une couleur uniforme au support.
 - TSR (Réflexion Solaire Totale pour le blanc)* : $p = 85\%$.
 - Emissivité thermique* : $\epsilon = 0,90$.
 - Index de réflectance solaire : SRI = 107.

* données mesurées pour une application à $2 \times 500 \text{ g/m}^2$ sur subjectile acier à l'état initial.

IDENTIFICATION

Caractérisation selon NF T 36-005 : Famille I-7b₂.
Classement normalisé : G₃ E₄₋₅ S₁ V₂ W₃ A₀ C₀.

PRÉSENTATION EN POT

Produit onctueux.

ASPECT DU FEUIL SEC

- Mat.
- Indice de brillant : $85^\circ = 2$.

MASSE VOLUMIQUE

$1,16 \pm 0,05 \text{ kg/dm}^3$ (en blanc).

EXTRAIT SEC

- En poids : $57,2 \pm 2,0\%$.
- En volume calculé : $50,7 \pm 2,0\%$.

POINT D'ÉCLAIR

Non inflammable, produit en phase aqueuse.

CONSERVATION

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

CONTRÔLE QUALITÉ

Ce contrôle est réalisé suivant un système de management qualité certifié ISO 9001 (2015) et environnemental ISO 14001 (2015).

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SÉCURITÉ EN CAS D'INCENDIE

Classement conventionnel M2 sur support non isolant classé M0 (selon arrêté du 21 novembre 2002).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Accessible sur le site www.jefco.fr ou sur www.quickfds.com.

AUTRES INFORMATIONS

REFERENTIELS D'EMPLOI

NF DTU 59.1.

ENTRETIEN OU RENOVATION DU REVETEMENT

Entretien courant : Lessivage et rinçage à l'aide d'une éponge en intérieur et nettoyage à l'eau sous pression avec traitement EFYMURS (cf. fiche technique) en extérieur.
Rénovation : selon NF DTU 59.1 avec le produit d'origine.

RECOMMANDATIONS

Relatives aux conditions de stockage après ouverture pour limiter la formation de résidus.

Nettoyer le couvercle et les parois verticales de l'emballage, fermer le pot

hermétiquement et le stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

TRAITEMENT DES DECHETS

Emballages et résidus secs issus d'un produit destiné à des professionnels, à faire traiter comme déchet banal de chantier.
Éliminer l'emballage et son contenu conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Pour plus de renseignement se reporter à la fiche de données de sécurité (Rubrique 13).

Codification selon décision 2014/955/UE : 08 01 12.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI "CGE" :

Le produit décrit dans cette fiche est un produit de peinture (ou connexe). Les informations données sont le résultat d'essais et vérifications pour un emploi approprié dans le respect des règles de l'art : normes, règles professionnelles et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent. Il appartient à l'acheteur d'apprécier ces caractéristiques pour l'emploi du produit, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente. Son emploi est possible par des non-professionnels conformément aux informations données sans nécessité de se reporter aux documents normatifs pouvant être cités. Les professionnels doivent s'y reporter ainsi qu'à nos conditions générales de vente et tout autre document qui les complète.



OÙ NOUS TROUVER

Siège Social :
Les Docks II
185 Chemin de Saint-Lambert
13821 LA PENNE-SUR-HUVEAUNE

NOUS CONTACTER

☎ 04 96 12 50 00
☎ 04 91 47 80 65
✉ contact@jefco.fr
🌐 www.jefco.fr

SUIVEZ-NOUS !

Nous sommes aussi sur les réseaux sociaux !



JEFCO

Peintures